

**PERMANENCE au PRESBYTÈRE à VALRÉAS : TOUS LES JOURS DE 9 heures 30 à 11 heures 30**  
**MESSES EN SEMAINE à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS**  
*Mardi et jeudi à 18h15, mercredi à 8h30 et vendredi à 9h30*

**CALENDRIER du 24 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025**

**N°1413**

**Samedi 24 mai**

- 08 h 00** **Chapelet à la chapelle N - D de Lorette à Pied-Vaurias**  
**08 h 30** **Messe à la chapelle N - D de Lorette à Pied-Vaurias** animée par les équipes de quartier suivie du petit déjeuner  
**16 h 30** Mariage de Fanny GANCEL et Christophe ARMAND à l'église de VALRÉAS  
**18 h 30** **Messe à l'église de RICHERENCHES** pour la santé de Mélanie

**Dimanche 25 mai** **6<sup>ème</sup> dimanche de Pâques**

- Pas de messe à l'église de GRILLON**  
**10 h 30** **Messe à l'église de TULETTE**  
**10 h 45** **Messe à l'église de VALRÉAS** à l'intention de Maurice CORDET (2<sup>ème</sup> anniversaire de décès), les vivants et les défunts de la famille TARDIEU, Eliane GOTTELAND.

**Lundi 26 mai** **St Philippe Néri**

- 16 h 00** Catéchèse à la Maison des Chrétiens de GRILLON  
**18 h 00** Groupe de prière à l'église de VALRÉAS

**Mardi 27 mai** **St Eutrope**

- 14 h 00** Rencontre de l'équipe liturgique chez Suzanne BATHELIER  
**15 h 30** Chapelet à l'église de RICHERENCHES  
**16 h 45** Catéchèse à la Maison St Jean-Paul II de VALRÉAS  
**18 h 15** **Messe et Rogations à la chapelle des Pénitents blancs de VALRÉAS**

**Mercredi 28 mai**

- 08 h 30** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS pour une intention particulière  
**09 h 15** Catéchèse à l'ancien presbytère de VISAN  
**10 h 30** Adoration, confessions, louanges à l'église de VALRÉAS

**Jeudi 29 mai** **ASCENSION DU SEIGNEUR**

- 09 h 30** **Messe à l'église de RICHERENCHES**  
**10 h 45** **Messe à l'église de VALRÉAS**

**Vendredi 30 mai** **Ste Jeanne d'Arc**

- 09 h 30** Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS  
**18 h 00** **Messe à la chapelle Notre Dame des Vignes de VISAN** précédée du Chapelet

**Samedi 31 mai** **VISITATION DE LA VIERGE MARIE**

- 08 h 00** **Chapelet à la chapelle N - D de Lorette à Pied-Vaurias**  
**08 h 30** **Messe à Pied-Vaurias** animée par les Pénitents action de grâce pour la famille VALLE à l'intention des familles Ferdinand ALLIER et Ferdinand REVOUL Georges MARTIN (30<sup>ème</sup> anniversaire de décès)  
**10 h 30** Baptême de Léonie JOUVE à l'église de RICHERENCHES  
**10 h 45** Messe aux Capucins de VALRÉAS  
**11 h 00** Baptême de Pierre Georges TOUAHRA à l'église de VALRÉAS  
**16 h 00** Baptême de Alba BOREL à l'église de VALRÉAS  
**18 h 30** **Messe à l'église de VISAN**

**Dimanche 1<sup>er</sup> juin** **7<sup>ème</sup> dimanche de Pâques**

- 09 h 30** **Messe à l'église de RICHERENCHES**  
**10 h 45** **Messe à l'église de VALRÉAS** à l'intention des défunts Jean-Paul MEFFRE et son frère Alain, Marcel VERNET (35<sup>ème</sup> anniversaire de décès) Edith VERNET (17<sup>ème</sup> anniversaire de décès) Emile BERNARD (47<sup>ème</sup> anniversaire de décès) et Françoise CLEMENT (2<sup>ème</sup> anniversaire de décès)

◆◆◆◆◆

**ANNONCE VIGILE DE PENTECÔTE**

Nous avons vécu une très belle Veillée pascale. A l'autre bout du temps pascal qu'elle a ouvert, notre communauté de l'Enclave peut se retrouver pour vivre une Vigile de Pentecôte. Elle aura lieu à Grillon le samedi 7 juin à 18 h 30. La vigile de Pentecôte est l'occasion de donner un peu plus de densité à la fête de Pentecôte où nous fêtons le don de l'Esprit Saint qui est fait à l'Eglise : comme lors de la veillée pascale, on prend le temps d'explorer les Ecritures pour mieux comprendre la grandeur de ce don. Ce sera également l'occasion d'accompagner Charline et Chloé vers la prochaine étape, la confirmation qu'elle recevront la semaine suivante, ainsi que chaque catéchumène de nos paroisses qui va recevoir ce même sacrement des mains de notre évêque. Enfin, c'est une occasion de plus de resserrer nos liens en participant à cette célébration, chacun à sa mesure : fleurs, musique, accueil... Quelle que soit votre participation, adressez-vous à l'équipe de Grillon.

◆◆◆◆◆

**CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LES SACREMENTS**  
**au Prieuré de Grignan**

organisé par la paroisse catholique St Jean-François Régis-sur-Lez  
**Dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025** : 15 h 00 Conférence sur le **Sacrement de l'Eucharistie** par Don Claude-Noël Desjoyaux curé de la paroisse St Marcellin Champagnat en Tricastin – 17 h 00 Film « **Le grand miracle** » suivi d'une discussion.

# Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan

**Courriel :** paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04. 90. 35. 02. 59.

**Site internet :** <https://www.enclave.paroisse84.fr> ou tapez **Paroisse de Valréas** dans votre navigateur



N° 1413 25.05.24

## ÉVÉNEMENTS ET INVITATIONS

**OBSÈQUES :** à VALRÉAS : Eliane GOTTELAND, 98 ans  
à GRILLON Jean BEDOIN, 86 ans

Nous les portons dans nos prières avec leur famille et leurs proches.

### PUBLICATIONS DE MARIAGES

- Il y a projet de mariage entre Pierre PINEAU et Charlotte CROZE, tous deux domiciliés à Paris (XIV<sup>e</sup>).  
Le mariage sera célébré le samedi 7 juin 2025 à l'église de Valréas.
- Il y a projet de mariage entre Yoann RICO et Aurélie BACHS, tous deux domiciliés à Valréas.  
Le mariage sera célébré le samedi 7 juin 2025 à l'église de Valréas.

Les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à l'un ou l'autre de ces mariages sont obligées, en conscience, d'en avvertir le curé de cette paroisse ou l'autorité diocésaine.

### TRIBUNE DE LA CONFERENCE DES RESPONSABLES DE CULTE EN FRANCE (CRCF) SUR LA FIN DE VIE : LES DANGERS D'UNE RUPTURE ANTHROPOLOGIQUE

#### **DISONS NON** à la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté !

L'Assemblée nationale  
examine, du 12 au 27 mai,  
une loi sur l'« aide à mourir ».

S'il était adopté le 27 mai, ce texte, parmi  
les plus permissifs au monde, menacerait  
les plus fragiles et remettrait en cause  
le respect dû à toute vie humaine.

#### **Ne restons pas silencieux**

**Ensemble, affirmons notre attachement  
à la dignité de chacun.** Les soins palliatifs,  
capables de soulager les douleurs aiguës,  
et soucieux d'un accompagnement, sont la  
véritable aide jusqu'au bout.



« On ne joue pas  
avec la vie. »  
Interpellez votre  
parlementaire.



La Conférence des responsables de culte en France (CRCF) – catholique, protestant, orthodoxe, juif, musulman et bouddhiste – alerte solennellement sur les graves dérives qu'implique la proposition de loi introduisant dans la législation française un « droit à l'aide à mourir ». Derrière une apparente volonté de compassion et d'encadrement, ce texte opère un basculement radical : il introduit légalement la possibilité d'administrer la mort – par suicide assisté ou euthanasie – en bouleversant profondément les fondements de l'éthique médicale et sociale.

#### 1. Un langage qui travestit la réalité

La terminologie choisie – « aide à mourir » – masque la nature véritable de l'acte : l'administration volontaire d'un produit létal. Ce vocabulaire euphémisant, que la Haute Autorité de Santé elle-même qualifie de source de confusion éthique, dénature les mots pour désamorcer la gravité morale de l'acte. Qualifier une mort administrée de « naturelle » est une contrevérité qui vise à anesthésier les consciences et affaiblir le débat public.

#### 2. Une rupture avec l'essence du soin

L'intégration de l'aide à mourir dans le Code de la santé publique constitue un dévoiement de la médecine. Elle heurte frontalement le serment d'Hippocrate et le principe fondamental du soin, qui vise à soulager, sans jamais tuer. De nombreux soignants expriment leur désarroi : être chargés de provoquer la mort d'un patient constitue une transgression radicale de leur mission, et risque d'instaurer une culture de la mort là où la médecine s'est toujours construite comme un service de soin à la vie.

#### 3. Des garanties éthiques et procédurales gravement insuffisantes

Le texte actuel permet à un seul médecin d'autoriser un acte létal, sans procédure collégiale, ni évaluation psychiatrique. La Haute Autorité de Santé, dans ses avis successifs, insiste pourtant sur la nécessité absolue d'un discernement partagé, pluridisciplinaire, long et encadré. Le délai d'instruction de 15 jours suivi, le cas échéant, d'un délai de réflexion de seulement 48 heures – voire moins – va à l'encontre de tous les standards internationaux. Cette précipitation est indigne d'une décision irréversible et de la gravité de l'enjeu.

#### 4. Une menace directe pour les plus vulnérables

L'instauration de ce « droit » risque d'exercer une pression sourde mais réelle sur les personnes âgées, malades ou en situation de handicap. La seule existence d'une telle option peut induire chez des patients une culpabilité toxique – celle d'« être un fardeau ». Dans les pays où l'euthanasie a été légalisée, les demandes ne cessent d'augmenter, et on observe une baisse inquiétante de l'investissement dans les soins palliatifs. Ainsi la promesse d'un accompagnement digne tend à s'effacer derrière une option terminale présentée comme solution.

#### 5. Une atteinte à l'équilibre entre autonomie et solidarité

La loi proposée consacre l'autonomie individuelle au détriment des liens familiaux et sociaux. Elle érige l'autodétermination individuelle en absolu en écartant toute information ou consultation de proches, de l'équipe soignante, et tout accompagnement spirituel ou psychologique. Ce faisant, elle ne tient aucun compte de la dimension relationnelle et interdépendante de l'existence humaine. Ce choix solitaire risque fort d'occasionner des traumatismes et de blessures durables, notamment dans le cas d'une découverte a posteriori du décès d'un proche aidé au suicide ou euthanasié.

Un appel à la responsabilité politique et humaine

Devant cette possible rupture anthropologique, la CRCF appelle les parlementaires à faire preuve de discernement. Légaliser la mort administrée ne sera pas un progrès, mais une régression éthique, sociale et médicale. Il faut choisir l'investissement dans les soins palliatifs, la formation à l'écoute, l'accompagnement global des personnes jusqu'à la fin de leur vie. Ce choix est celui de l'humanité contre l'abandon, de la relation contre la solitude, du soin contre la résignation.

Antony Boussemart, Co-président de l'Union bouddhiste de France, Mgr Dimitrios, Président de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France  
Chems-Eddine Hafiz, Recteur de la Grande Mosquée de Paris, Haïm Korsia, Grand Rabbin de France, Pasteur Christian Krieger, Président de la  
Fédération protestante de France, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, Président de la Conférence des évêques de France

**26<sup>ème</sup> RENCONTRE ISLAMO-CHRÉTIENNE : SAMEDI 31 MAI 2025 AU MONASTÈRE D'AIGUEBELLE** à MONTJOYER, près de MONTÉLIMAR  
de 9 h 00 à 17 h 00

Intervenants : P. CHRISTIAN SALENSON, DJELOUL REZALI, MGR FRANÇOIS DURAND, évêque de VALENCE

Contact: [guy.leydier@valence.ccf.fr](mailto:guy.leydier@valence.ccf.fr) ADRESSE : 4500 Route de Montélimar 26230 MONTJOYER